

## Fiche de poste

Intitulé du poste		Professeur des écoles contractuel
Identification du poste	Cadre général	Assurer des missions d'enseignement dans une école maternelle ou élémentaire dans l'académie de la Réunion en qualité de professeur des écoles contractuel
	Missions	<p>Les professeurs des écoles contractuels exercent avec des enfants de la petite section au CM2. L'enseignement qu'ils dispensent est polyvalent. Ce sont les contenus et les situations d'apprentissage liés à tous les domaines d'enseignement qu'ils sont amenés à organiser et à conduire avec leurs élèves dans le cadre des programmes nationaux et des progressions de cycles de l'école :</p> <p><a href="https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm</a>  <a href="https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018712A.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018712A.htm</a></p>
	Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très bonne expression orale et écrite en français</li> <li>- Expérience d'enseignement et/ou encadrement avec des groupes d'enfants appréciés</li> <li>- Connaissances minimales sur l'organisation pédagogique et les programmes</li> <li>- Adhésion au principe de l'éducabilité de tous les enfants</li> <li>- Adhésion aux valeurs et aux principes de la République</li> <li>- Sens du travail en équipe</li> </ul>
Contexte administratif	Conditions d'exercice	<p>Le service effectué s'organise en 24 heures hebdomadaires d'enseignement face aux élèves auxquelles s'ajoutent 108 heures annuelles, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 36 heures consacrées aux activités pédagogiques complémentaires (APC)</li> <li>- 18 heures pour l'animation et les actions de formation continue</li> <li>- 06 heures pour les conseils d'école</li> <li>- 48 heures forfaitaires consacrées à des travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents, à l'élaboration et au suivi des Projets Personnalisés de Scolarisation des élèves en situation de handicap, à l'élaboration d'actions visant à améliorer la continuité pédagogique entre cycles et la liaison avec le collègue, à l'identification des besoins des élèves, à l'organisation des APC</li> </ul>
	Nomination	Contrat à durée déterminée signé avec le rectorat (temps plein uniquement)
	Conditions de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire au minimum d'une licence, Master MEEF apprécié</li> <li>- Être titulaire d'une attestation de formation PSC1</li> <li>- Être titulaire d'un brevet de 50 m de natation</li> <li>- Avoir un casier judiciaire vierge</li> <li>- Candidature à recrutement intra-départemental</li> <li>- Avoir un certificat médical d'aptitude à l'emploi</li> </ul>
	Modalités de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Candidatures du <b>16 au 26 septembre 2021</b></li> <li>- Pièces indiquées dans les conditions de recrutement (voir ci-dessus)</li> <li>- Lettre de motivation avec des coordonnées précises (mél et téléphone)</li> <li>- Curriculum vitae</li> <li>- Copie du diplôme requis</li> <li>- Entretiens de recrutement du <b>27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre</b></li> </ul>
	Rémunération	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rémunération mensuelle brute pour un temps complet : indice 408 (environ 2600€ brut) - Pour en savoir plus : <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F461">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F461</a></li> </ul>
	Contact	<a href="https://aca.re/com/RecrutementContractuel1erDegre">https://aca.re/com/RecrutementContractuel1erDegre</a>
Formation et prise de poste	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation d'adaptation à l'emploi d'une durée de trois semaines (du <b>4 au 8 octobre</b>, du <b>11 au 15 octobre 2021</b> et du <b>20 au 24 octobre 2021</b>)</li> <li>- Formulation de vœux d'exercice</li> <li>- Prise de poste le <b>25 octobre</b></li> </ul>	